



## AVIS PUBLIC

### VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

#### VILLE DE MACAMIC

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné, que les immeubles ci-après désignés **seront vendus à l'enchère publique**, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*, à la **salle du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest, au 11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre, mercredi le 11 juin 2025 à 10 h**, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Nom du propriétaire Lot(s) <sup>1</sup> Adresse	Numéro de matricule	Total dû à la date de cet avis <sup>2</sup>
VILLE DE MACAMIC		
JOSÉE ST-PIERRE Lot 4 729 987 <i>Le tout avec bâtisses et constructions y dessus érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 27, 7<sup>e</sup> Avenue Est, Macamic (Québec) J0Z 2S0</i>	4102 61 2900 0 000 0000	33 664,91 \$

<sup>1</sup> Tous les lots décrits font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de l'Abitibi.

<sup>2</sup> Certains frais s'ajouteront et leur paiement devra être effectué pour empêcher la vente. Il en est de même des intérêts et pénalité qui devront être calculés au moment du paiement. L'ensemble de ces taxes, frais et pénalité sera par ailleurs annoncé au moment de la vente.

Pour la liste complète, ou pour plus d'information concernant les modalités lors de la vente, consultez le <https://www.mrcao.qc.ca/fr/vente-pour-non-paiement-de-taxes>.

DONNÉ A LA SARRE  
Ce 9 avril 2025



Normand Lafrange  
Directeur général  
Greffier-trésorier  
MRC d'Abitibi-Ouest